



PROVINCE DE QUÉBEC PAROISSE DE SAINT-CÔME

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal, dûment convoquée et tenue le **mercredi 23 juillet 2014 à 13h00** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

Martin Bordeleau, maire

Guy Laverdière, conseiller siège no 2

François Chevrier, conseiller siège no 4

Michel Venne, conseiller siège no 6

Étaient absents : Jean-Pierre Picard, conseiller siège no 1
Marie-Claude Thériault, conseillère siège no 3
Manon Pagette, conseillère siège no 5

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Louise Sisle-Héroux, directrice générale adjointe est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

TRANSPORT

3. AVIS DE MOTION-ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT TRAVAUX PAVAGE SECTEUR NO 514-2013

DIVERS

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

309-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

3. TRANSPORT

AVIS DE MOTION-ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT TRAVAUX PAVAGE SECTEUR NO 514-2013

Monsieur le conseiller Michel Venne donne avis de motion, que sera présentée l'adoption d'un règlement modifiant le règlement d'emprunt TRAVAUX PAVAGE SECTEUR NO 514-2013.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

310-2014

Il est présentement 13h16 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par Monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Louise Sisa Héroux
Directrice générale adjointe